Bac Général SVT + SES (Sciences de la vie et de la Terre et Sciences économiques et sociales)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bac-svt-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

Sciences économiques et sociales

Session 2022 • Jour 2

Code sujet **22-SESJ2LR1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Dissertation — Le travail et l’intégration sociale en France
1 réponses • sujet p. 2–5

Épreuve composée — Sujet A — Structure socioprofessionnelle, politique européenne de la concurrence et rôle des institutions dans la croissance économique
4 réponses • sujet p. 6–10

Épreuve composée — Sujet B — Égalité des droits et des chances, commerce international, engagement politique et rôle des institutions dans la croissance économique
4 réponses • sujet p. 11–14

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Dissertation

None points

Le travail et l’intégration sociale en France

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 2, 3, 4, 5

> Le travail est-il encore facteur d’intégration sociale aujourd’hui en France ?

Introduction. L’intégration sociale désigne le processus par lequel les individus prennent place dans la société, entretiennent des relations avec les autres et partagent des droits, des normes et des valeurs. Le travail, en particulier l’emploi, peut y contribuer de plusieurs façons : il procure généralement un revenu, participe à l’accès à des droits sociaux et crée des relations avec des collègues. Toutefois, l’accès à l’emploi et la qualité des emplois sont inégaux ; le chômage ou la précarité peuvent fragiliser ces liens. Dès lors, le travail est-il encore un facteur d’intégration sociale en France, ou ses effets intégrateurs sont-ils devenus plus incertains ? Nous montrerons d’abord que l’emploi demeure un vecteur important d’intégration, puis que le chômage, les inégalités et la précarisation en limitent la portée.

I. L’emploi demeure un facteur important d’intégration sociale.

En premier lieu, l’emploi procure un revenu qui permet de satisfaire des besoins, d’accéder à la consommation et de participer à la vie sociale. Le document 2 montre qu’en 2018 le niveau de vie annuel médian des personnes en emploi est de 23 640 euros, contre 14 790 euros pour les chômeurs. L’écart est de 8 850 euros (23 640 − 14 790) ; le niveau de vie médian des personnes en emploi est environ 1,60 fois celui des chômeurs (23 640 / 14 790). Le revenu lié à l’emploi peut ainsi favoriser l’autonomie matérielle et la participation à des activités sociales. Cette comparaison décrit toutefois des groupes différents et ne suffit pas, à elle seule, à démontrer que l’emploi explique intégralement l’écart. De plus, le niveau de vie n’est pas le salaire : il correspond au revenu disponible en tenant compte de la taille du ménage.

L’emploi peut également participer à l’accès à des droits et à des protections sociales, notamment par le système de cotisations, et permettre de se projeter dans l’avenir. La stabilité d’un contrat à durée indéterminée (CDI) facilite, par exemple, l’organisation de projets familiaux et budgétaires. Le document 3 présente C., salarié en CDI dans une grande entreprise : il souhaite mettre de l’argent de côté pour financer une activité de bébés nageurs pour son enfant sans modifier le budget habituel de sa famille. Son exemple illustre comment un emploi stable et les revenus qui lui sont associés peuvent soutenir des projets personnels et familiaux.

Enfin, le travail peut créer des relations sociales et contribuer à la construction d’une identité professionnelle. Dans un collectif de travail, les individus coopèrent et échangent ; ils peuvent se sentir reconnus pour leur contribution et acquérir des compétences et des repères communs. Ainsi, l’emploi ne se réduit pas à la rémunération : il peut inscrire l’individu dans des réseaux de sociabilité et renforcer son sentiment d’appartenance à la société.

II. Mais le chômage et la précarisation rendent cette intégration inégale et parfois fragile.

Le chômage prive les personnes concernées de relations professionnelles et peut limiter leur autonomie financière. Le document 1 indique qu’en 2019 le taux de chômage est de 8,4 % pour l’ensemble des actifs, soit 2 506 milliers de personnes. Il est beaucoup plus élevé chez les 15-24 ans : 19,6 %, contre 7,8 % chez les 25-49 ans et 6,3 % chez les 50 ans et plus. Le taux de chômage a reculé entre 2015 et 2019, passant de

FormaV - document d'entraînement non officiel

10,3 % à 8,4 % pour l'ensemble des actifs. La baisse est également visible chez les 15-24 ans, de 24,7 % à 19,6 %, mais leur taux reste très supérieur à celui des autres classes d'âge. Le chômage peut ainsi retarder l'autonomie, l'entrée durable dans la vie professionnelle et la constitution de liens liés au travail.

Par ailleurs, être en emploi ne garantit pas à lui seul une intégration complète ni l'égalité des ressources. Le document 2 montre que les inégalités de niveau de vie existent parmi les personnes en emploi comme parmi les chômeurs : le rapport interdécile D9/D1 est de 3,2 pour les personnes en emploi et de 3,3 pour les chômeurs. Autrement dit, dans chaque groupe, le niveau de vie au-dessus duquel se trouvent les 10 % les plus favorisés est environ trois fois celui au-dessous duquel se trouvent les 10 % les moins favorisés. L'emploi n'efface donc pas les écarts de niveau de vie, qui dépendent également des revenus, des qualifications, des conditions d'emploi et de la situation du ménage.

La précarité fragilise elle aussi la fonction intégratrice du travail. Le document 4 définit les emplois précaires comme les emplois qui ne sont pas des CDI : CDD, intérim et apprentissage. À l'extrémité récente du graphique, la part des emplois précaires est d'environ 52 % chez les 15-24 ans, d'environ 11 % chez les 25-49 ans et d'environ 5 % chez les 50 ans et plus. Ces valeurs sont des estimations à partir du graphique. Des contrats courts ou successifs peuvent rendre les revenus et les horaires incertains, compliquer les projets à long terme et rendre plus difficile la constitution de relations durables dans un collectif de travail. Les jeunes, déjà plus exposés au chômage selon le document 1, sont donc également davantage exposés à la précarité de l'emploi.

Le document 3 illustre une autre limite avec le micro-travail proposé par des applications. C. réalise des micro-tâches rémunérées en magasin en fonction du temps que lui laisse son emploi principal. Il choisit les missions selon leur durée et leurs avantages, rencontre des bugs et doit parfois recourir à des subterfuges pour les réaliser. Ce témoignage montre que ces tâches peuvent fournir un complément de revenu, mais aussi que le travail peut être fragmenté, organisé au moyen d'applications et peu intégré à un collectif professionnel stable. Ce cas particulier ne permet pas de généraliser à tous les emplois sur plateforme ; il met néanmoins en évidence une forme de travail dont les conditions peuvent limiter certaines dimensions de l'intégration.

Conclusion. Le travail reste un facteur important d'intégration sociale : l'emploi apporte généralement des ressources, participe à l'accès à des droits et à des protections, crée des relations et contribue à l'identité sociale. Cependant, cette fonction n'est ni automatique ni également accessible à tous. Le chômage, particulièrement élevé chez les jeunes, les écarts de niveau de vie et la précarité des contrats peuvent réduire la sécurité matérielle, la stabilité des projets et les liens professionnels. Le travail est donc encore un facteur d'intégration sociale aujourd'hui en France, mais son pouvoir intégrateur dépend fortement de l'accès à l'emploi et de la qualité et de la stabilité de celui-ci.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Oui, le travail demeure un facteur d'intégration sociale en France : l'emploi fournit généralement des revenus, participe à l'accès à des droits et à des protections, et favorise des relations sociales. Mais cette intégration est inégale et parfois fragile : le chômage, les écarts de niveau de vie et la précarité, particulièrement présente chez les jeunes, en limitent la portée. Le travail intègre donc d'autant mieux que l'emploi est stable et permet de construire des liens et des projets.

Épreuve composée — Sujet A

20 points

Structure socioprofessionnelle, politique européenne de la concurrence et rôle des institutions dans la croissance économique

Première partie : Mobilisation des connaissances

Question Question

Sujet p. 6

> Vous présenterez deux évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle. (4 points)

La structure socioprofessionnelle désigne la répartition de la population active entre les différentes catégories socioprofessionnelles. Depuis la seconde moitié du XX^{e} siècle, elle a notamment été transformée par la tertiarisation de l'emploi et par l'élévation des qualifications.

1. **La tertiarisation de l'emploi :** la part des emplois dans les services a augmenté, tandis que celle de l'agriculture et, relativement, de l'industrie a diminué. La mécanisation et les gains de productivité ont réduit les besoins de main-d'œuvre dans l'agriculture et dans certaines activités industrielles. Parallèlement, le développement des services marchands et non marchands — commerce, santé, éducation, administration ou services aux entreprises — a créé de nombreux emplois. La structure socioprofessionnelle s'est donc déplacée vers les catégories employées dans les services.
2. **L'élévation des qualifications et la progression des cadres et des professions intermédiaires :** la diffusion de la scolarisation et le développement d'activités nécessitant davantage de compétences techniques, administratives ou relationnelles ont accru les besoins en emplois qualifiés. Cela contribue à la progression des cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que des professions intermédiaires. Cette évolution accompagne notamment la complexification des organisations et la croissance des activités de services.

Ces deux évolutions sont des tendances générales de long terme ; elles ne signifient pas que toutes les catégories professionnelles ont évolué au même rythme.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Deux évolutions majeures de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XX^{e} siècle sont la **tertiarisation** de l'emploi, avec le recul relatif de l'agriculture et de l'industrie au profit des services, et l'**élévation des qualifications**, qui accompagne notamment la progression des cadres et des professions intermédiaires.

Deuxième partie : Étude d'un document

Question 1.

Sujet p. 7

> À l'aide du document, vous comparerez les amendes infligées contre les cartels par l'Union européenne et par les États-Unis. (2 points)

Le document compare les montants totaux des amendes infligées contre les cartels en 2019 et leur nombre. Pour comparer les montants, exprimés dans des unités différentes, je convertis les 360 millions de dollars des États-Unis en milliards : 360 millions = 0,360 milliard.

- Écart des montants : 1,65 − 0,360 = 1,29 milliard de dollars.

FormaV - document d'entraînement non officiel

- Rapport des montants : 1,65 ÷ 0,360 ≈ 4,58.
- Écart du nombre d'amendes : 13 − 4 = 9.

Il s'agit de comparer les totaux et les nombres d'amendes, et non leurs montants moyens.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> En 2019, l'Union européenne a infligé **1,65 milliard de dollars pour 4 amendes**, contre **360 millions de dollars pour 13 amendes** aux États-Unis. Le total européen est supérieur de **1,29 milliard de dollars**, soit environ **4,6 fois** le total américain, tandis que les États-Unis ont infligé **9 amendes de plus**. Le montant total est donc beaucoup plus élevé dans l'Union européenne, mais le nombre d'amendes est plus élevé aux États-Unis.

Question 2.

Sujet p. 7

> À l'aide du document et de vos connaissances, vous présenterez les objectifs de la politique européenne de la concurrence. (4 points)

La politique européenne de la concurrence regroupe les règles et les interventions destinées à préserver le fonctionnement concurrentiel des marchés dans l'Union européenne. Le document illustre l'un de ses instruments : les amendes infligées contre les ententes entre entreprises.

Un cartel est une coordination entre entreprises normalement concurrentes, par exemple pour fixer les prix ou se répartir les marchés. Une telle entente restreint la concurrence et peut conduire à des prix plus élevés, à moins de choix pour les consommateurs et à une moindre incitation à améliorer les produits. Le document indique que l'Union européenne a infligé **1,65 milliard de dollars d'amendes** contre les cartels en 2019 : ces sanctions visent à punir et à dissuader ces pratiques.

Plus largement, la politique européenne de la concurrence cherche à empêcher les pratiques qui entravent le jeu concurrentiel. Elle sanctionne les ententes et les abus de position dominante, contrôle les opérations de fusion-acquisition susceptibles de réduire excessivement la concurrence et encadre les aides d'État lorsqu'elles risquent de fausser la concurrence et les échanges au sein du marché européen. Les concentrations et les aides ne sont donc pas toutes interdites : elles sont examinées au regard des règles applicables et de leurs effets sur la concurrence.

Ces interventions visent à maintenir une concurrence effective et des conditions de concurrence équitables dans le marché unique. La rivalité entre entreprises peut les inciter à réduire leurs coûts, à améliorer leurs produits et à innover. Elle peut ainsi favoriser l'efficacité économique et bénéficier aux consommateurs par des prix plus concurrentiels, davantage de choix et une meilleure qualité.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La politique européenne de la concurrence vise à **préserver une concurrence effective et équitable** dans le marché unique. Elle lutte notamment contre les cartels et les abus de position dominante, contrôle les concentrations susceptibles de réduire la concurrence et encadre les aides publiques qui risquent de la fausser. En sanctionnant les cartels — comme l'illustrent les 1,65 milliard de dollars d'amendes infligées par l'Union européenne en 2019 —, elle cherche notamment à empêcher les ententes sur les prix ou le partage des marchés. Plus généralement, la concurrence peut inciter les entreprises à gagner en efficacité, à améliorer leurs produits et à innover, au bénéfice des consommateurs.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 8, 9, 10

> À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les institutions jouent un rôle dans la croissance économique. (10 points)

Introduction. La croissance économique correspond à l'augmentation durable de la production de biens et de services, généralement mesurée par celle du PIB en volume. Elle dépend notamment de l'accumulation du capital et du travail, ainsi que du progrès technique. Les institutions sont les règles formelles et informelles qui encadrent les comportements et les relations économiques et sociales, ainsi que les mécanismes qui en assurent l'application. Les droits de propriété, les règles juridiques, le système judiciaire et les modalités de l'action publique en sont des exemples. Comment les institutions peuvent-elles soutenir la croissance, et comment des institutions défaillantes peuvent-elles au contraire la freiner ? Elles influencent les incitations à investir et à innover, rendent possibles des activités productives et permettent le financement de services collectifs. Toutefois, leur effet dépend de leur qualité et le lien entre institutions et niveau de développement est réciproque.

I. Des institutions qui sécurisent les activités économiques et encouragent l'investissement et l'innovation. Des droits de propriété clairement définis et effectivement protégés permettent aux ménages et aux entreprises de conserver les revenus tirés de leurs investissements. Si une entreprise risque de voir ses biens ou les résultats de ses recherches confisqués, elle sera moins incitée à investir. Un système judiciaire efficace, qui tranche les litiges de manière prévisible et rapide, réduit cette incertitude et facilite l'exécution des contrats. Des règles claires et appliquées concernant les brevets permettent aux entreprises innovantes d'espérer rentabiliser leurs dépenses de recherche et développement (R&D). Ces institutions peuvent donc stimuler l'accumulation de capital et l'innovation. Les innovations et leur diffusion améliorent la productivité, ce qui contribue à la croissance.

Le document 2 souligne aussi le rôle des institutions dans le rattrapage technologique. Les pays qui ont accès au savoir technique étranger peuvent progresser par imitation et adaptation des technologies existantes, et pas seulement par l'innovation. Mais cette adaptation suppose notamment des règles prévisibles et des droits de propriété protégés. Le document 1 montre que, pour les cinq pays présentés, le PIB par habitant en dollars constants de 2010 augmente entre 1996 et 2016. En Chine, les dépenses de R&D passent de 0,56 % à 2,11 % du PIB pendant que le PIB par habitant passe de 1 332 à 6 884 dollars. Cette évolution est compatible avec l'idée que la recherche et le progrès technique accompagnent la hausse de la production par habitant. Cependant, ces données ne mesurent pas directement la qualité des institutions et ne suffisent pas à établir que la hausse de la R&D a, à elle seule, causé celle du PIB par habitant : l'éducation, l'ouverture économique, l'investissement et d'autres facteurs peuvent également intervenir.

II. Des institutions de qualité permettent une action publique qui soutient la productivité et la croissance. L'État peut financer ou organiser des infrastructures, l'éducation, la santé et une partie de la recherche. Les infrastructures facilitent les échanges et la production ; l'éducation et la santé contribuent à la formation et au maintien du capital humain ; les connaissances issues de la recherche peuvent bénéficier à de nombreuses entreprises. Le prélèvement de recettes fiscales et leur utilisation efficace rendent possible le financement de ces biens et services collectifs. Des institutions fiables et une certaine stabilité politique peuvent également réduire l'incertitude, ce qui favorise les décisions d'investissement à long terme.

À l'inverse, la corruption détourne les décisions et les ressources publiques de leur objectif collectif. Selon le document 3, elle permet à certaines personnes de se soustraire à l'impôt, réduit les recettes disponibles et peut ainsi limiter les dépenses sociales. Les pots-de-vin et le népotisme peuvent dégrader la qualité des

FormaV - document d'entraînement non officiel

décisions publiques, des infrastructures et des services. Le document précise que, parmi les pays à faible revenu, la proportion du budget consacrée à l'éducation et à la santé est inférieure d'un tiers dans les pays très corrompus. Des dépenses moindres ou moins efficaces dans ces domaines peuvent limiter l'accumulation de capital humain et, par conséquent, la productivité à long terme. Le document rapporte aussi que les pays ayant substantiellement enrayé la corruption ont connu une hausse des recettes fiscales en proportion du PIB de 13 points de pourcentage en Géorgie et de 6 points au Rwanda. Ces exemples illustrent des mécanismes possibles, mais ne suffisent pas à établir une loi générale applicable à tous les pays.

III. Le lien entre institutions et croissance est réciproque. Le document 2 souligne qu'une protection insuffisante des droits de propriété peut réduire les incitations à investir et donc le PIB par habitant. Mais la causalité peut aussi s'exercer dans l'autre sens : un faible PIB par habitant limite les moyens dont dispose un pays pour construire un système judiciaire efficace et faire appliquer les règles. Il peut alors se former un cercle vicieux. À l'inverse, une amélioration des institutions peut contribuer à stimuler l'activité et à élargir les ressources disponibles pour renforcer ces institutions. Les données du document 1 invitent aussi à ne pas réduire la croissance à un seul mécanisme : en France, les dépenses de R&D passent de 2,22 % à 2,25 % du PIB entre 1996 et 2016, tandis que le PIB par habitant passe de 34 276 à 42 055 dollars constants de 2010. Cette comparaison descriptive ne prouve pas une causalité particulière ; elle rappelle que plusieurs facteurs peuvent contribuer à la croissance.

Conclusion. Les institutions jouent un rôle important dans la croissance économique : en protégeant les droits de propriété et en faisant respecter les contrats, elles encouragent l'investissement, la recherche et l'innovation ; par une action publique efficace, elles peuvent aussi contribuer au financement des infrastructures, de l'éducation, de la santé et de la recherche. À l'inverse, la corruption peut réduire les recettes publiques et dégrader leur utilisation. Toutefois, les institutions ne sont pas l'unique déterminant de la croissance, et leur relation avec le développement est réciproque : un faible niveau de développement peut également compliquer la mise en place d'institutions efficaces.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les institutions peuvent soutenir la croissance en protégeant les droits de propriété et les contrats, ce qui incite les entreprises à investir et à innover, et en permettant une action publique efficace en faveur des infrastructures, de l'éducation, de la santé et de la recherche. Le document 2 montre que des institutions adaptées peuvent aussi faciliter l'imitation et l'adaptation des technologies étrangères. À l'inverse, le document 3 souligne que la corruption réduit les recettes et peut dégrader les dépenses et les services publics, notamment dans l'éducation et la santé. Enfin, le lien est réciproque : des institutions défaillantes peuvent freiner le PIB par habitant, tandis qu'un faible niveau de développement rend plus difficile le financement d'institutions efficaces. Les institutions jouent donc un rôle important dans la croissance, sans en être l'unique déterminant.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Épreuve composée — Sujet B

20 points

Égalité des droits et des chances, commerce international, engagement politique et rôle des institutions dans la croissance économique

Première partie : Mobilisation des connaissances

Question Question 1

Sujet p. 11

> Distinguez égalité des droits et égalité des chances. (4 points)

L'**égalité des droits** signifie que tous les individus bénéficient des mêmes droits et sont soumis aux mêmes règles juridiques, sans discrimination fondée, par exemple, sur leur sexe ou leur origine. Elle garantit notamment l'égalité devant la loi et l'accès aux droits politiques.

L'**égalité des chances** désigne le fait que chacun puisse effectivement accéder aux différentes positions sociales et aux ressources permettant de les atteindre, indépendamment de son origine sociale ou d'autres caractéristiques. Elle suppose donc de réduire les obstacles qui limitent les parcours de certains individus. Par exemple, garantir à tous le même droit de poursuivre des études relève de l'égalité des droits ; des aides financières aux élèves défavorisés peuvent contribuer à rendre plus égales leurs chances de réussite.

Les deux notions sont liées mais distinctes : garantir formellement les mêmes droits ne suffit pas toujours à donner à tous des possibilités comparables de les exercer ou de réussir.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Égalité des droits** : mêmes droits et mêmes règles juridiques pour tous. **Égalité des chances** : possibilité effective pour chacun d'accéder aux positions sociales, sans que son origine ou sa situation constitue un obstacle déterminant.

Question Question 2

Sujet p. 11

> Comment les avantages comparatifs peuvent-ils expliquer le commerce international ? (3 points)

Selon la théorie des **avantages comparatifs**, chaque pays a intérêt à se spécialiser dans la production pour laquelle son **coût d'opportunité** est le plus faible. Le coût d'opportunité d'un bien correspond à la quantité d'un autre bien à laquelle il faut renoncer pour le produire. La spécialisation et l'échange peuvent être avantageux même si un pays est moins productif dans toutes les productions.

Par exemple, en une heure, le pays A peut produire 10 unités de blé ou 5 unités de tissu, tandis que le pays B peut produire 6 unités de blé ou 4 unités de tissu. A est plus productif dans les deux productions, mais il a un avantage comparatif dans le blé : produire une unité de blé lui coûte l'équivalent de 0,5 unité de tissu, contre ,667 unité de tissu pour B, soit deux tiers. B a, lui, un avantage comparatif dans le tissu : une unité de tissu lui coûte 1,5 unité de blé, contre 2 unités de blé pour A.

A a donc intérêt à se spécialiser relativement dans le blé et B dans le tissu. Ils peuvent ensuite échanger à un prix compris entre leurs coûts d'opportunité respectifs. Par exemple, si une unité de blé s'échange contre 0,6 unité de tissu, l'échange est avantageux pour les deux pays : A reçoit plus de tissu que les 0,5 unité auxquelles il aurait renoncé en produisant lui-même ce tissu ; B paie moins de tissu que les deux tiers qu'il aurait sacrifiés pour produire ce blé. La spécialisation selon les avantages comparatifs explique ainsi les échanges internationaux et les gains mutuels possibles du commerce.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Les pays se spécialisent dans les productions pour lesquelles leur coût d'opportunité est relativement le plus faible, puis échangent. La spécialisation peut procurer des gains aux deux partenaires, même si l'un d'eux possède un avantage absolu dans toutes les productions.

Question Question 3

Sujet p. 11

À l'aide d'un exemple, vous montrerez que l'engagement politique dépend de variables sociodémographiques. (3 points)

L'engagement politique désigne la participation des individus à la vie politique, par exemple par le vote, l'adhésion à un parti ou à une association, la participation à une manifestation ou la signature d'une pétition. Il varie notamment selon des caractéristiques sociodémographiques telles que l'âge, le niveau de diplôme ou la catégorie sociale.

Par exemple, la participation électorale tend à être plus fréquente chez les personnes plus âgées que chez les jeunes adultes. Les individus plus âgés ont souvent davantage d'expérience du vote et peuvent être plus durablement intégrés dans des réseaux sociaux et politiques. À l'inverse, une moindre participation électorale de certains jeunes ne signifie pas nécessairement leur absence d'intérêt politique : ils peuvent privilégier d'autres formes d'engagement, par exemple une mobilisation sur les réseaux sociaux ou une pétition en ligne. Le niveau de diplôme joue également : une scolarité plus longue peut favoriser la maîtrise des enjeux politiques, le sentiment de compétence et l'accès à l'information, ce qui facilite certaines formes de participation. Ces tendances n'impliquent pas que tous les membres d'un groupe se comportent de la même façon ; elles montrent que les caractéristiques sociales influencent les ressources et les pratiques d'engagement.

RÉPONSE À RETENIR

L'âge, le niveau de diplôme et d'autres caractéristiques sociodémographiques influencent les ressources, les intérêts et les pratiques politiques. Ainsi, les personnes plus âgées tendent à voter davantage, tandis que des jeunes peuvent privilégier des formes d'engagement comme les pétitions en ligne.

Deuxième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 12, 13, 14

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les institutions jouent un rôle dans la croissance économique. (10 points)

Introduction. La croissance économique est l'augmentation durable de la production de biens et de services, généralement mesurée par celle du produit intérieur brut en volume. Les institutions sont les règles formelles et informelles qui organisent les relations économiques et sociales : droits de propriété, lois, système judiciaire, règles politiques et normes. Elles influencent les décisions d'investissement, d'innovation et de production. On peut donc se demander par quels mécanismes elles favorisent la croissance, et comment des institutions défaillantes peuvent au contraire la freiner. Les documents montrent notamment le rôle des droits de propriété, de la recherche et développement, de l'action publique et de la lutte contre la corruption.

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Des institutions qui sécurisent les échanges et encouragent l'investissement et l'innovation. Des droits de propriété protégés rendent plus prévisible la possibilité pour les ménages et les entreprises de conserver les fruits de leurs décisions. Un système politique qui limite les confiscations arbitraires, des tribunaux capables de régler rapidement les différends et des contrats effectivement appliqués réduisent l'incertitude. Les acteurs sont alors davantage incités à investir, à entreprendre et à financer des projets dont les résultats ne seront obtenus qu'à long terme. Un système bancaire et financier reposant sur des règles fiables peut également faciliter le financement de ces investissements.

Les règles relatives aux brevets illustrent ce mécanisme. Comme l'explique le document 2, une protection claire et appliquée des droits de propriété intellectuelle permet aux entreprises innovantes d'espérer bénéficier des revenus associés à leurs inventions. Cela peut les inciter à engager des dépenses de recherche et développement (R&D). Les innovations et leur diffusion augmentent la productivité, créent de nouveaux produits et peuvent ainsi soutenir la croissance. Des institutions efficaces facilitent aussi l'adoption de technologies déjà mises au point à l'étranger, par leur imitation et leur adaptation aux conditions locales.

Le document 1 fournit des observations compatibles avec l'importance de la R&D dans les trajectoires de croissance. En Chine, entre 1996 et 2016, les dépenses de R&D passent de 0,56 % à 2,11 % du PIB, tandis que le PIB par habitant exprimé en dollars constants de 2010 passe de 1 332 à 6 884 dollars. En Allemagne, les dépenses de R&D progressent de 2,14 % à 2,93 % du PIB et le PIB par habitant de 34 967 à 45 960 dollars. Ces évolutions ne démontrent pas, à elles seules, que la hausse des dépenses de R&D a causé celle du PIB par habitant : le tableau décrit une évolution simultanée et ne permet pas d'isoler les autres facteurs. Il rend néanmoins plausible le mécanisme par lequel des institutions qui favorisent l'investissement dans la connaissance peuvent contribuer à la croissance.

2. Des institutions publiques efficaces soutiennent le développement et la croissance. La croissance dépend aussi de la capacité de l'État à financer des biens et services collectifs, notamment l'éducation, la santé, la justice et les infrastructures. Des institutions fiscales capables de prélever les impôts de manière effective et légitime procurent des ressources pour ces dépenses. L'éducation et la santé améliorent le capital humain, tandis que des infrastructures de qualité facilitent les échanges et la production. Ces investissements peuvent accroître la productivité et rendre la croissance plus durable et inclusive.

Le document 3 montre comment la corruption entrave ces mécanismes. En permettant à certains de se soustraire à l'impôt, elle réduit les recettes publiques et peut limiter les dépenses sociales. Elle détériore aussi l'allocation des fonds lorsque les décisions dépendent de pots-de-vin ou du népotisme plutôt que de l'intérêt collectif. Le document indique que, dans les pays à faible revenu, la part du budget consacrée à l'éducation et à la santé est inférieure d'un tiers dans les pays très corrompus. Il relève également que les pays plus corrompus dépensent excessivement pour la construction de routes et d'hôpitaux et que leurs élèves obtiennent des résultats plus faibles aux examens. Une dépense publique mal affectée ou un service de moindre qualité réduit donc l'efficacité de l'action publique et peut freiner l'accumulation de capital humain et la productivité.

La lutte contre la corruption et l'amélioration de la qualité des administrations peuvent renforcer la confiance dans l'État et améliorer la collecte des impôts. Le document 3 rapporte qu'après avoir substantiellement enrayé la corruption, la Géorgie a connu une hausse des recettes fiscales en proportion du PIB de 13 points de pourcentage et le Rwanda de 6 points de pourcentage. Ces exemples illustrent le lien possible entre institutions, capacité de financement public et développement ; ils ne suffisent toutefois pas à établir que la lutte contre la corruption explique à elle seule toute évolution de la croissance. La stabilité politique et des règles prévisibles contribuent également à réduire l'incertitude qui peut décourager les investissements de long terme.

3. Une relation réciproque et des conditions difficiles à réunir. Il ne faut pas considérer les institutions comme une cause unique ni supposer une causalité automatique. Le document 2 souligne que le lien entre protection des droits de propriété et niveau de vie peut fonctionner dans les deux sens : une faible protection freine l'investissement et réduit le PIB par habitant, mais un faible revenu national limite aussi les moyens de construire un système judiciaire efficace. L'amélioration des institutions et l'augmentation de la production peuvent ainsi se renforcer mutuellement, dans un cercle vertueux. À l'inverse, une pauvreté persistante peut rendre les réformes institutionnelles difficiles à financer. Par ailleurs, l'évolution de la croissance dépend aussi d'autres facteurs, tels que la quantité de travail et de capital, les qualifications et la conjoncture économique.

Conclusion. Les institutions jouent donc un rôle majeur dans la croissance économique : en protégeant les droits de propriété et en faisant respecter les contrats, elles favorisent l'investissement, l'innovation et la diffusion des techniques ; en limitant la corruption et en permettant une action publique efficace, elles soutiennent la formation du capital humain et la qualité des infrastructures. Les données du document 1 sont cohérentes avec l'importance de la R&D, sans prouver à elles seules une causalité. Enfin, comme le rappelle le document 2, les institutions et le niveau de développement peuvent s'influencer réciproquement.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les institutions favorisent la croissance lorsqu'elles sécurisent les droits de propriété et les contrats, encouragent l'investissement et l'innovation, et permettent à l'État de financer efficacement l'éducation, la santé et les infrastructures. La corruption et l'insécurité juridique peuvent au contraire freiner ces mécanismes. Le lien est toutefois réciproque : de bonnes institutions peuvent soutenir la hausse du PIB par habitant, tandis que la pauvreté peut empêcher leur mise en place. Les chiffres du dossier illustrent ces mécanismes sans, à eux seuls, établir une causalité.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2022/spe-sciences-eco-sociales-2022-mayotte-liban-2-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.